



Le CRE Laurentides a convié la population des Laurentides et a présenté son slogan «Propagez le message, pas les plantes !» - photo courtoisie

Publié par: [Jacinthe Laliberté](#) 18 juillet 2018



[Jacinthe Laliberté](#)

Aide aux lacs des Laurentides

Jacinthe Laliberté – Le CRE Laurentides (CREL) a convié la population des Laurentides (Basses et Hautes) à une séance d'information à la Place des citoyens de Sainte-Adèle, le 11 mai dernier. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes à cette rencontre qui avait pour but d'annoncer le plan d'action établi pour protéger les lacs des Laurentides notamment dans sa lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE), le myriophylle à épi étant principalement la cible.

Des spécialistes en environnement

Le mandat, que s'est donné cet organisme, est de promouvoir le développement durable, mais aussi de valoriser et de protéger l'environnement. Pour ce faire, il consulte les milieux et avec ces derniers, il cerne les problèmes pour mieux en établir les priorités.

Selon Mme Méliissa Laniel, chargée de projet, le travail sur le terrain est indispensable. Cette

façon de faire leur permet d'éduquer, de sensibiliser et d'aider tous les intervenants, en grande majorité des bénévoles, dans leur démarche pour protéger leur environnement.



Le myriophylle à épi.

Le président du CRE Laurentides, M. Philippe Roy nous a fait réaliser, lors de cette présentation, l'ampleur du travail à accomplir puisque le territoire des Laurentides couvre environ 22 410 km² et que le travail de partenariat avec sept MRC, 76 municipalités, 10 regroupements et pas moins de 300 associations de lacs est essentiel. Comme il se plaît à le mentionner : « Notre expertise est importante, mais sans le travail des bénévoles, rien n'est possible ».

Une lutte à finir contre le myriophylle à épi

Le myriophylle à épi, une plante aquatique exotique envahissante (PAEE), aime prendre le contrôle d'un plan d'eau. Les plantes indigènes n'ayant pas la force et la résistance de leur compétitrice sont facilement étouffées par les pousses de cette dernière qui peuvent croître jusqu'à 10 mètres de profondeur. De plus, ces innocentes petites pousses résistent à nos froids québécois. « La compétition est donc très féroce, » selon Mme Mélissa Laniel qui surnomme le myriophylle à épi « la bête ».

Une quarantaine de lacs des Laurentides sont déjà envahis par cette plante. Les ravages sont marquants. Pour le CRE Laurentides, le constat est simple : nos lacs et plans d'eau sont fragiles à ces fléaux et il devient urgent que la population réalise l'ampleur du problème. Saisi de cette problématique, le CREL a élaboré un projet régional « La lutte contre le myriophylle à épi dans les lacs des Laurentides ».

Le projet dans toute son importance

Ce projet régional a vu le jour grâce à un financement de 340 000 \$ établi sur trois ans soit de 2017 à 2019.

Les objectifs du projet visent à contrer la propagation des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) et plus particulièrement celle du myriophylle à épi ainsi qu'à prévenir son introduction dans de nouveaux plans d'eau des Laurentides (voir le site du CRE Laurentides, projet lutte contre le MÀÉ dans les lacs des Laurentides).

En 2016-2017, le CRE Laurentides a mis de l'avant deux projets pilotes; un premier, dans la MRC d'Argenteuil, permettant la caractérisation de ses lacs (inventaire des plantes sur chaque plan d'eau) et la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation. Le deuxième, au Parc national du Mont-Tremblant, a permis de prendre connaissance de la vulnérabilité des lacs de son territoire.

À l'hiver 2018, 153 représentants de 43 municipalités de même qu'une centaine d'associations de lacs ont répondu au sondage élaboré par le CRE Laurentides. « Le point culminant du projet se réalisera, en 2019, possiblement par un forum provincial qui pourrait se transformer, selon les demandes, en forum national, » conclut Mme Laniel.

Une campagne de sensibilisation à la grandeur des Laurentides

Vous trouverez, prochainement, dans votre Municipalité, si ce n'est pas déjà fait, les différents outils de sensibilisation que le CREL a élaborés : panneaux d'affichage, guides de détection du myriophylle à épi, fiches pour la procédure de nettoyage.

La sensibilisation peut se faire de différentes façons : collectivement ou individuellement. Le CREL offre autant d'accompagner les usagers pour l'inspection et le nettoyage de leur embarcation que de donner de la formation à un groupe de bénévoles. Le nettoyage manuel est une façon des plus efficaces d'enrayer la reproduction de cette plante selon Mme Laniel.

Cette dernière termine avec cette précision : « La propagation peut être sournoise. Une poche de costume de bain, la rame d'un kayak, les nouvelles planches nommées "paddle board" sont des objets insoupçonnés que les pousses du myriophylle à épi adorent ».

La caractérisation des plantes aquatiques, moins connue, mais combien importante

La caractérisation des plantes est aussi un autre procédé qui permet de détecter une plante envahissante dans nos plans d'eau.

Neuf formations pour la détection des PAEE (plantes aquatiques exotiques envahissantes) et pour l'identification des plantes aquatiques se sont déroulées au mois de juin dans différentes municipalités des Laurentides. Pour permettre le recensement des plantes, plusieurs MRC ont fait des demandes d'accompagnement. Ainsi donc, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs de la MRC des Pays-d'en-Haut bénéficiera, cet été, de la présence d'une agente de liaison.